

Il était une fois dans le Sud Est

Vos élus CE, Anne Mestre et Rémy Girardin se sont engagés à vous informer régulièrement des décisions prises sur tous les dossiers abordés au CE ; voici les informations que vous devez connaître sur le CE du 19 Mars 2015.

■ Brèves du Président du CE : *tout va très bien Madame la Marquise...*

- Business : toujours sur une très bonne tendance ; les objectifs seront atteints ou dépassés (mobiles, ADSL...)
- Satisfaction clients : ils sont « enchantés » ! le NPS progresse dans presque tous les domaines.
- Budget : il va falloir se serrer la ceinture sinon on va manger la grenouille.

L'enchantement salariés, c'est maintenant ???



■ Déménagement du site d'Antibes Chancel prévu pour septembre

La direction a décidé de vendre l'immeuble d'Antibes Chancel...A qui ? Combien ? Pourquoi ?...pas de réponse....

■ Les personnels concernés sont :

11 salariés de l'AD	partis place Charles De Gaulle (ex Office du tourisme) avec 500€ en prime
32 salariés de l'AG PRO	iront sur le site d'Antibes Vauban ; ils n'ont pas le droit de négocier donc la décision n°14 s'appliquera
60 salariés de l'AE RM 10 salariés de l' AGPME 1 salarié DVI 3 salariés Centre médical	iront sur le site e-space park de Sophia Antipolis. Des négociations avec les Organisations syndicales concernées vont avoir lieu. Elles porteront entre autre sur la prise en charge des coûts réels directs et induits de cette mobilité y compris pour les personnes en temps partiel, télétravail ou itinérants. On espère bien avoir de meilleures conditions que le minima proposé dans la décision n°14... dont l'application a été réclamée et obtenue par les élus DP de la CFE-CGC à l'AERM.

■ Dans les UI's, les mots clés sont «mutualisation» et «polyvalence»

Il est souvent question de polyvalence lorsque la direction cherche à gagner en flexibilité et en productivité quand les effectifs décroissent. Pour répondre à la charge de travail, la direction rêve de salariés capables de tout faire, d'être affectés n'importe où en fonction des besoins ou des aléas.

- ✓ **Mise en réseau des GTC et unification des pratiques** : pour continuer à tenir les engagements clients, l'entraide entre sites s'est développée... mais l'entreprise recherche des salariés volontaires pour monter en compétence sur ce domaine.

- ✓ **Projet d'évolution des activités Expert Soutien Formateur sur la DOSE** : « Pour permettre à tous les salariés de bénéficier d'une formation et d'un soutien métier de qualité, gages d'une meilleure qualité de vie au travail et d'un accroissement de la satisfaction de nos clients ».
- ✓ **Evolution des activités Back Office facturation, réclamation, dommages** « pour avoir : une gestion des dossiers plus fluide grâce à une équipe élargie, pour améliorer les traitements des cas complexes, pour harmoniser les pratiques de facturation entre UI et pour partager et optimiser les bonnes pratiques... »
- ✓ **Projet Etudiant en Ligne** : Etude de différents scénarii d'organisation du travail possibles en harmonisant les pratiques entre les UI pour « répondre aux enjeux de satisfaction clients et d'efficience opérationnelle ».

Tous ces projets ne disent mot sur les impacts salariés. Y aura-t-il un jour une seule UI sur la DOSE ?on nous a juré que NON !!!???

■ Quand le personnel médical est malade...



... le **Service Santé au Travail** doit se réorganiser pour faire face à l'absentéisme de l'équipe... Tant pis si les salariés patientent. Le personnel médical restant travaillera encore plus au risque de tomber malade lui aussi !

L'organisation « cible » pendant les absences... sera :

Alpes Maritimes : Dr Benmounna ; Var et AE : Dr Regnault ; Aix en Pce, Alpes et AD Maseille : Dr Dubois ; Marseille Zone 1 Nord, Sud, UI Marseille : Dr Maunier ; Vaucluse , Mars Nord (UAT, OLPS, 118712, DTSI DOMP) : Dr Capella ; et Drôme Ardèche Dr Koechlin

■ Et l'emploi en 2014 ?

Baisse des effectifs de 3,8 %. Le nombre d'alternants augmente, notamment grâce au plan très haut débit. Future baisse des contrats pro au SCO SE.

Le taux de féminisation est faible et les femmes sont moins promues que les hommes...

Ces écarts sont en particulier dus au manque de vocation féminine en UI. Il est difficile de féminiser les métiers techniques par du recrutement externe. C'est pourquoi l'entreprise va faire des efforts pour favoriser les mobilités des salariées femmes vers le technique.



VOS ELUS CFE-CGC : Anne Mestre, 0687814212 - Rémy Girardin, 0673198205

Suivez-nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/do-sud-est/>